

JOURNAL OFFICIEL NUMÉRIQUE

DE LA PRINCIPAUTE SOUVERAINE, INDEPENDANTE ET NEUTRE DE SEBORGA

ORDONNANCES SOUVERAINES

Lois & Décrets

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE DE
LA PRINCIPAUTÉ DE SEBORGA

D.I.L.A.P.S

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ANNONCE N° 02

DECRET D-2017/03-01

**Portant sur la création du
Comité d'Organisation des Olympiades de la Principauté de Seborga (C.O.O.P.S.)**

Nous, **Nicolas 1^{er}** Prince de la Principauté Souveraine, Indépendante et Neutre de Seborga, par les pouvoirs qui nous sont conférés et reconnus, et en vertu de l'article 117 de la Constitution du 22 février 2016 ;

DECRETONS

Article 1 : la création du Comité d'Organisation des Olympiades de la Principauté de Seborga (C.O.O.P.S.).

Article 2 : le C.O.O.P.S. est chargé d'organiser des rencontres avec les pays partenaires dans différentes disciplines afin d'identifier des talents ou leur permettre d'émerger dans leur domaine d'excellence.

Article 3 : suivant la discipline, le ou les ministres concernés seront associés au montage et à la réalisation du projet.

Article 4 : la Chancellerie de la Principauté de Seborga désignera dans chaque pays partenaire un représentant en charge d'établir un bureau de représentation dans son pays.

Article 5 : la Chancellerie de la Principauté de Seborga assure la direction du C.O.O.P.S.

Signée le 20 mars 2017 par :
Son Altesse Sérénissime Nicolas 1^{er}